



# PROJET

# PEDAGOGIQUE

## A.L.S.H

## « LES MARMOTTES »

## ST LARY SOULAN



# SOMMAIRE

- 1) L'introduction
- 2) Le projet pédagogique
- 3) La présentation générale
- 4) Les locaux
- 5) L'accueil
- 6) Les modalités
- 7) Le rôle du directeur
- 8) Le rôle des animateurs
- 9) Les objectifs (pédagogiques, opérationnels et les moyens pour les atteindre)
- 10) Les familles
- 11) L'évaluation

## **Annexes :**

- La journée type
- Le programme des activités
- Le fil rouge (Les 60 ans de la station de Saint Lary Soulan)

## INTRODUCTION

Pour grandir il n'y a pas que l'école, la famille ! Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme, dans un environnement adapté à ses envies et ses besoins.

Nous souhaitons ainsi avec l'équipe d'animation proposer un accueil qui soit vraiment ...un accueil de loisirs !

C'est-à-dire un lieu où l'enfant pourrait trouver le plaisir de vivre en toute tranquillité, découvrir, grandir à son rythme, retrouver ou trouver «des copains» avec qui partager des expériences originales et enrichissantes, mais aussi de communiquer avec d'autres enfants et adultes, de construire ses vacances et conduire ses projets.

Tout un programme que vous allez pouvoir découvrir plus en détail grâce à ce projet pédagogique. Il recense nos idées des plus modestes aux plus ambitieuses. A l'image de notre accueil je souhaite que ce projet soit simple et agréable afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent notre accueil de loisirs. Nous travaillons avec tous les composants à notre disposition pour que celui-ci soit le plus riche, agréable et rassurant possible pour l'enfant ainsi que pour les familles, les associations et les autres structures enfance. Nous souhaitons par-dessus tout instaurer une relation de confiance et de bien être avec les familles et les enfants confiés pour construire dans la durée.

Bonne lecture !

Cyrielle Monlezun

Directrice de l'A.L.S.H « Les Marmottes »

Comment appréhender, décrypter et faire vivre ce projet pédagogique ?

### **A quoi sert le projet pédagogique ?**

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants qui permet de donner du sens aux activités proposées. Les projets pédagogiques sont différents au sein de chaque structure en fonction des locaux, de l'environnement, du public accueilli, mais surtout des personnes qui le font vivre (directeur, équipe d'animation, intervenants...).

### **Comment le déchiffrer ?**

Sa forme est très simple, description de l'Accueil de Loisirs en général avec tout ce qui le constitue. Un objectif pédagogique, des objectifs opérationnels, les moyens qui permettent d'atteindre ces objectifs, les projets d'activités et le fonctionnement mis en place au sein de la structure. Ce document est très général, car il s'inscrit sur le long terme et peut être amené à évoluer en fonction du public, de ses attentes, mais aussi des personnes qui le font vivre.

### **Qui l'élabore ?**

La directrice de l'accueil de loisirs en concertation avec l'équipe d'animation, en fonction du projet éducatif, qui est rédigé par l'organisateur, pour celui-ci la commune de Saint-Lary-Soulan.

## **PRESENTATION GENERALE**

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Les Marmottes » situé au cœur du village de Saint-Lary-Soulan dans les Hautes-Pyrénées territoire rural et très touristique de par la pratique de la montagne et le sport de plein air.

L'A.L.S.H dépend de la commune de Saint-Lary-Soulan représentée par Monsieur Jean-Henri MIR, Maire et Madame Maryse POME Adjointe en charge du Secteur Enfance de la Mairie de Saint Lary Soulan.

Directrice du Pôle Petite Enfance : Sabine FOUGA

La structure a pour vocation d'accueillir les enfants du territoire ainsi que les enfants des familles de vacanciers les mercredis, lors des vacances scolaires toutes zones confondues. Le centre a également pour vocation d'accueillir les enfants des personnels saisonniers.

La capacité d'accueil de 20 enfants en journée ou demi-journée avec et sans repas.

L'équipe d'animation est constituée d'une directrice titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD) et d'animateurs titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) permanents et saisonniers.

## **Les locaux**

Les locaux sont récents (2010) et adaptés à la vocation d'un accueil de loisirs.

Ils comprennent :

- Le hall d'accueil permettant l'accueil des enfants et des familles.
- L'espace activités manuelles et activités culinaires.
- L'espace bibliothèque et ludothèque.
- Une salle d'activités prioritairement destinée aux plus de 6 ans avec un espace motricité.
- Une salle de repos et de sieste.
- Un jardin extérieur attenant aux locaux et au jardin de la halte-garderie municipale. Ce jardin bénéficie de modules de jeux d'extérieurs.
- Les sanitaires adaptés à chaque tranche d'âge.
- Les sanitaires du personnel.
- Un bureau pour l'équipe d'animation et de direction.

## **Les modalités**

### Ouverture :

Le centre fonctionne durant les vacances d'été, les petites vacances (toutes zones pour celles de février) et les mercredis.

### Les horaires :

- Du lundi au vendredi pendant les petites vacances de printemps et toussaint de 8h00 à 18h30
- Tous les jours des vacances de Noël et de février de 7h45 à 18h30
- Du lundi au vendredi pour les vacances d'été de 7h45 à 18h30
- Les mercredis de 8h à 18h30

### Les formules :

Journée complète avec repas

Demi-journée avec ou sans repas

### L'accueil :

Accueillir l'enfant c'est aussi accueillir ses parents, qui doivent trouver toute leur place dans le fonctionnement de la structure. Permettre une bonne transmission en recueillant les informations importantes pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions.

C'est aussi permettre à l'enfant de passer d'un univers à un autre et se sentir attendu par les autres enfants et les adultes afin de recréer son monde et de construire son identité par le biais de rituels et de repères dans le temps et dans l'espace.

Nous permettons un accueil et un départ échelonné :

- Le matin de 7h45 à 10h
- Le midi de 12h à 12h15
- L'après-midi de 13h à 14h
- Le soir de 17h à 18h30

### Les activités :

L'activité n'est pas une fin en soi car notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant, être cohérente et s'insérer harmonieusement dans le programme d'activités proposées.

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre aux objectifs éducatifs fixés.

Le programme d'activités sera réalisé par l'équipe. Les enfants seront également associés à la réalisation de celui-ci. Il sera diffusé aux familles par le site internet et affiché.

- Le matin de préférence des activités manuelles de 10h à 11h45
- Les après-midis des activités de préférences extérieures, grands jeux pour les + de 6ans de 14h30 à 16h30, pour les -6 ans de 15h à 16h30.

### Le repas

Hors vacances : Livré par un prestataire de service « ADOC » le repas est servi à table dans le restaurant scolaire attenant à l'accueil. On y trouve plusieurs tables adaptées à l'âge des enfants, un espace assez



important pour permettre de changer la disposition dès qu'on le souhaite. Ce moment de repas et un temps privilégié entre enfants et enfants et adultes et enfants.

C'est aussi un temps qui nous permet de donner de l'autonomie à l'enfant par la mise en place de la table, se servir seul, aide des copains plus petits, débarrasser ...

En période de vacances : Repas confectionnés par l'UCPA. Nous prenons le repas dans leur restaurant à proximité du centre de loisirs.

Le temps de sieste et de repos :

Ce temps est proposé prioritairement aux enfants de – 6 ans mais aussi aux autres enfants qui en expriment le désir.

Une salle est dédiée à la sieste nommée « La grotte aux doudous ». De la musique douce et des histoires sont proposées aux enfants pour leur permettre un endormissement dans les meilleures conditions. Le réveil se fera à la convenance de l'enfant.

Juste avant la sortie et le départ :

Un temps avant le départ sera dédié au bilan de la journée avec les enfants par le biais de jeux pour nous permettre d'évaluer et de réajuster l'ensemble de notre journée en revenant sur ce qui a été fait et ce qui a plu ou non.

Le départ sera effectué individuellement pour permettre une bonne transmission de l'enfant à ses parents.

L'infirmier :

L'assistante sanitaire (La Directrice) assurera les soins, le suivi ainsi que la transmission sur le carnet prévu à cet effet et aux parents.

L'équipe suivra de près les Projets d'Accueils Individualisés, les allergies, et en cas de traitements médicaux à prendre, l'ordonnance devra être délivrée par le médecin et communiquée à la directrice qui elle seule administrera le traitement à l'enfant.

Toute l'équipe s'assurera de la conformité de la trousse de secours à l'instruction départementale de la DDCSPP complétée au fur et à mesure et emmenée à chaque sortie.

#### Les partenaires :

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population
- La Caisse d'Allocation Familiale
- La Protection Maternelle et Infantile

#### Les acteurs locaux :

- L'office du tourisme
- Les écoles de ski
- Radio Vallée d'Aure
- Les associations sportives (tennis, ski, COS...)
- Sensoria
  
- Les maisons du parc, de l'ours, du patrimoine.

## *Le rôle du directeur*

La directrice doit veiller au bon fonctionnement de l'accueil :

- Elle est responsable de son équipe (direction, animations, personnels de service)
- Tout au long des périodes d'accueil et ainsi que lors des bilans, elle doit assurer la fonction de coordinateur, d'organisateur, de gestionnaire afin de permettre à chacun des membres de l'équipe d'être partie intégrante du projet pédagogique.
- Elle a un rôle administratif et financier.
- Elle fait ressentir un climat de confiance et de respect envers les enfants, les parents et les animateurs.
- Elle est soucieuse de la sécurité physique et morale de tous les membres qui fréquentent l'accueil.
- Elle doit informer les parents des différents changements ou sorties par l'intermédiaire d'affichage ou lors d'échange.
- Elle veille au respect du matériel mis à disposition.
- Elle est à l'écoute de son équipe et est disponible pour les enfants et les parents tout au long des périodes de l'accueil.
- Elle met en œuvre un dispositif permettant à son équipe de s'approprier le projet éducatif de l'organisateur pour le décliner en projet pédagogique.
- Elle doit impulser une dynamique et des évaluations régulières à son équipe pour atteindre les objectifs des projets pédagogiques.
- Elle doit être garante de la mise en place et de l'aboutissement des projets.
- Elle doit avoir une bonne relation avec les parents, les partenaires sociaux et l'organisateur.

- La directrice doit recruter son équipe pour travailler dans de bonnes conditions.
- Elle doit être capable de s'auto évaluer.
- **Elle a un rôle formateur et de soutien pour les animateurs stagiaires** : ils seront accueillis et intégrés dans les réalisations des projets. Une grille d'évaluation leur sera fournie pour leur permettre de s'auto évaluer. Trois rendez-vous leur seront donnés avec la directrice, avant, en milieu de stage et fin de stage pour le bilan.

### **Mes priorités en tant que directrice :**

Vis-à-vis des enfants :

- Toujours décider en donnant la priorité à l'enfant, jamais uniquement en fonction de l'adulte.
- Garantir à tout instant la sécurité physique, morale, effective et matérielle des enfants.
- Rendre les enfants acteurs de leurs vacances.
- Valoriser les temps de la vie quotidienne autant que les temps d'animation.
- Permettre à l'enfant de prendre des responsabilités et d'accéder à l'autonomie par une pédagogie adaptée à son âge.
- Le respect des relations : enfant/adulte, enfant/enfant, adulte/enfant.

### Vis-à-vis de l'équipe :

- Respecter un contrat moral tacite pour une activité professionnelle, harmonieuse et enrichissante.
- Valoriser le travail de chacun pour aider à exploiter au mieux son potentiel, dans une dynamique de responsabilisation et d'autonomie.
- Faire évoluer l'ensemble du projet pédagogique pour donner un sens au travail de chacun, quelle que soit sa qualification.
- Optimiser le travail d'équipe des « 6 C » : compétences, complémentarité, concertation, cohérence, cohésion, convivialité.

### Vis-à-vis de la famille :

- Avoir un contact rassurant pour les familles.
- Se rendre disponible le plus possible.
- Respecter la confidentialité.
- Intégrer les familles à part entière dans les projets.
- Répondre à toutes les requêtes.

## LE ROLE DES ANIMATEURS

Les qualités premières de l'animateur : respectueux, dynamique, enthousiaste, professionnel, organisé.

Vis-à-vis des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs besoins.
- Il sait accepter le refus : solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à l'adjoint sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Il assure l'hygiène corporelle des enfants.
- Il assure l'hygiène des locaux
- Il réfléchit avec les enfants aux règles de vie et favorise leur appropriation par tous.

Vis-à-vis de ses collègues :

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écoute les autres.

- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec la direction.
- Il respecte le travail des autres.

Vis-à-vis des parents :

- Il transmet aux parents les informations sur la journée.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes compétentes.
- Il est présent au moment de l'accueil et du départ.

## LES OBJECTIFS

### RAPPELS DES OBJECTIFS EDUCATIFS :

- Contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur intégration dans la société en tant qu'individu.
- Favorise le développement de l'enfant en l'accompagnant dans :
  - la découverte du milieu montagnard et le respect d'un environnement riche et varié
  - la découverte du patrimoine valléen
  - des activités artistiques et culturelles diverses
  - des activités manuelles



## **Objectifs pédagogiques : le bien être !!!**

### Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant

- Eveiller : la curiosité de l'enfant est éveillée, en lui proposant des activités de découverte (de soi, des autres, de l'environnement) pour qu'il découvre ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques.
- Communiquer : des activités artistiques (peinture, bricolage, manuelles ...) pour permettre à chacun de s'exprimer librement et de partager ses idées et ses connaissances.
- Accueillir : un accueil personnalisé, individualisé de chaque enfant est mis en place. L'équipe respectera les valeurs de chaque enfant et veilleront qu'elles soient respectées et que chaque enfant ait sa place au sein du groupe (lutte contre l'exclusion).
- Disponibilité : l'équipe d'animation reste disponible tout au long de la journée, très attentive, instantanément à l'écoute de chaque enfant, elle anime tous les temps de la journée
- Entretien de la relation privilégiée : le nombre d'animateurs est suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants : chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant de par sa présence continue, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de l'autre, sa vigilance, et ses connaissances professionnelles dans le

domaine de l'animation ainsi que la connaissance de l'enfant par le respect de son rythme biologique. L'équipe est en capacité de dispenser les 1ers soins par ses qualifications. La direction est toujours disponible pour soutenir les animateurs dans la gestion de l'autorité.

- Assurer et initier à l'hygiène, la santé et l'équilibre alimentaire : L'équipe d'animation est amenée à comprendre et respecter les règles d'hygiènes et de santé en proposant des activités sur le thème, et accompagne les enfants durant le temps du lavage des mains, du passage aux toilettes, des repas.

L'enfant est invité à goûter, cela afin de l'initier au gout. Des activités sur le thème de l'alimentation sont mises en place afin de sensibiliser les enfants à la notion d'équilibre alimentaire. L'animateur est présent lors du temps de repas pour accompagner l'enfant à se servir, à avoir les notions de quantité pour éviter le gaspillage, à veiller à ce que chaque enfant mange à sa faim.

- Organisation des repas : le repas doit être un moment de convivialité de partage et d'échange. L'organisation de ce temps est prévue pour favoriser la communication entre enfants et adultes, pour encourager l'initiative et pour appréhender sereinement la découverte alimentaire.
- Choix de l'enfant : plusieurs choix d'activités seront proposés à l'enfant, pour permettre de trouver une activité qui lui plait et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir. Les projets d'enfants seront aussi privilégiés. Ils favoriseront

l'épanouissement, le partage de ses capacités, la fierté, l'effort, la motivation, le plaisir, l'imagination.

- Le rythme biologique : l'équipe sera soucieuse du rythme biologique de chaque enfant .Elle saura s'adapter continuellement aux besoins des enfants selon leurs âges.

### **Objectifs pédagogiques : grandir !!!**

Développer l'autonomie de l'enfant à partir des capacités actuelles.

- Accompagner : l'animateur se place en position d'accompagnant, il guidera l'enfant en évitant de faire à sa place.
- Encourager : l'enfant est encouragé à chaque instant et est reconnu dans ses compétences, quelles qu'elle soient.il sera en capacité de s'épanouir dans divers domaines quand il est prêt et qu'il en a envie et non attendre qu'un adulte décide à sa place de ce qu'il est en capacité de faire.
- La liberté : chaque enfant est libre de choisir l'activité dans laquelle il souhaite s'investir.
- L'imagination de l'enfant : l'équipe d'animation privilégie les projets conçus et imaginés par les enfants, et leur donnera les moyens de réaliser ces projets.
- Associer l'enfant : les enfants sont associés dans le fonctionnement de la structure, en apprenant les taches de la vie quotidienne.
- Les rituels : des rituels sont mis en place pour un meilleur repérage dans le temps et pour aider à structurer l'enfant.
- L'aménagement des locaux : l'équipe d'animation est soucieuse d'adapter l'aménagement de l'espace en fonction des tranches

d'âges et que ces espaces soient suffisamment diversifiés pour permettre l'éveil à de nouvelles activités. L'aménagement de l'espace se fait avec les enfants pour qu'ils s'approprient les lieux et aient envie d'y jouer. L'aménagement est pensé pour favoriser l'action et non l'interdit.

- Le rangement : il est simple, adapté et identifiable par l'enfant pour favoriser l'autonomie et la prise d'initiative.

### **Objectifs pédagogiques : ensemble !!!**

Favoriser la sociabilisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.

- Valoriser : l'enfant est valorisé par ses compétences : l'équipe d'animation proposera des activités ou des tâches de la vie quotidienne dans lesquelles un enfant pourra exploiter ses savoirs, ses savoirs faire, ses savoirs être...et en apprendre de nouvelles compétences en observant les autres.
- Activité en petits groupes : des petits groupes d'âges homogènes sont mis en place, afin que les besoins et envies de chacun soient respectés et que soient valorisées, à la fois, les richesses de chacun et du collectif. Le groupe permettra à l'enfant d'être reconnu en tant que personne et l'incitera à aller à la rencontre des autres.
- Favoriser la communication : l'animateur sera présent pour inciter à la communication entre enfants, et entre adultes enfants
- Equilibre des activités : l'équipe sera soucieuse de l'équilibre entre activités collectives et individuelles.

- Les règles de vie : les règles de vie sont établies avec les enfants. Il y en a des négociables et des non négociables. Elles sont illustrées par les enfants de manière positive pour une meilleure acceptation. Elles sont affichées dans les locaux aux yeux de tous et rappelé tant qu'il le faut. Le respect et la politesse sont le maître mot.
- Les réunions d'enfants : elles s'effectuent tous les jours en rituels. Ces temps formels permettent aux enfants d'échanger sur toute la vie de l'accueil.

### **Objectifs pédagogiques : s'ouvrir !!!**

Découvrir et respecter les richesses du milieu et de l'environnement.

- Activités spécifiques : la découverte du milieu environnant se fait grâce à des activités spécifiques (jeux de pistes, randonnées, découvertes, maison du patrimoine, maison du parc, animations office du tourisme, activités montagnardes à proximité...)
- Intervenants : des personnes ressources interviennent au sein de l'accueil (Sport, nature, art...)
- Sorties : l'accueil propose des sorties variées et originales, comme aller à la rencontre des diverses spécificités du milieu et les utiliser comme support des différentes activités de découverte.
- L'éducation à l'environnement : une éducation à l'environnement dans les activités est mise en place. Les activités de découverte de l'environnement proches constituent un support motivant pour préserver celle-ci, telles la sensibilisation à la consommation excessive, la

récupération en tout genre, l'achat de matériaux dans le développement durable et au respect de la nature.

- La vie quotidienne : une éducation à l'environnement dans la vie quotidienne est mise place par le biais de pictogrammes de tri sélectif.  
Pour compléter cela des visites de déchetteries seront organisées.

## LES FAMILLES

Nous tenons particulièrement à faciliter la vie des familles et à ce qu'elles nous confient leurs enfants dans un cadre de sérénité et de confiance.

Pour cela :

- Un site internet permet l'inscription et la transmission des documents et informations utiles en ligne.
- Sur ce même site elles peuvent consulter les différents projets et les plannings des périodes qui les concernent.
- Dans la structure un panneau d'affichage est installé pour toutes les informations importantes.
- Un cahier de transmissions des informations concernant les enfants est mis en place au sein de l'accueil.
- Un journal de l'accueil sera communiqué aux familles. Il est créé par les enfants. Il retrace les moments importants du centre. Il implique au plus près les parents sur les moments passés aux centres par leurs enfants.
- Des réunions d'informations sont mises en place pour l'organisation de mini camps.
- Un processus de co-éducation avec les familles est mis en place à travers des relations constructives et conviviales à l'occasion par exemple du temps d'accueil.
- Transmission d'enquêtes de satisfaction aux familles fréquentant l'accueil même pour un court séjour.

## L'EVALUATION

L'évaluation au sein de notre structure est imperative. Elle permet une remise en question permanente et l'amélioration du service auprès des enfants, pour que notre accueil soit vraiment un accueil de loisirs, un lieu de bien être, de convivialité et d'éducation. Pour cela :

- Après des enfants : évaluation quotidienne en fin de journée, par le biais de jeux ou de réunion d'enfants ou de simple discussion autour du goûter. (Exemple simple : qu'est-ce qu'il vous a plus ou pas ?).
- Après des parents : une enquête de satisfaction est distribuée pour chaque famille, et nous prenons aussi le temps d'accueil et de sortie pour discuter avec les parents sur leur ressenti.
- La directrice : effectue un bilan quantitatif ainsi qu'un bilan de la structure pour chaque période et en fin d'année. Elle met en place des réunions de préparation et des réunions bilan. Elle met en place des temps de régulation pour permettre d'identifier d'éventuelles difficultés ou tensions. Elle organise des entretiens individuels d'autoévaluation avec les animateurs. Cela permet à l'animateur d'avoir des objectifs spécifiques et mesurables à atteindre dans le cadre du projet pédagogique.



# ANNEXES

## **LA JOURNEE TYPE AU CENTRE**

## LE PROGRAMME DES ACTIVITES

**LE FIL ROUGE (LES 60 ANS DE LA  
STATION DE SAINT LARY SOULAN)**